PROGRAMME DE FORMATION

CSRD : élaborer le rapport de durabilité

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0707	V2026-004	2 novembre 2026	Management, RH & Développement professionnel

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
35 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	7 modules 19 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Situer la CSRD et ses textes d'application, et vérifier par une méthode documentée si et quand une entreprise est concernée, en appliquant le champ et le calendrier issus de la directive (UE) 2026/470.

Expliquer l'architecture des ESRS et repérer les exigences applicables à une entreprise et à sa chaîne de valeur.

Conduire une analyse de double matérialité : identifier, évaluer et documenter les impacts, risques et opportunités.

Traduire les enjeux matériels en points de données, organiser leur collecte et leur contrôle interne, notamment pour le climat, le social et la gouvernance.

Calculer et présenter les indicateurs de la taxonomie européenne sur un cas simple.

Rédiger l'état de durabilité, préparer la mission de certification et piloter le projet de rapport dans la durée.

L'essentiel de la formation

Public visé

Directeurs et chargés RSE, directeurs administratifs et financiers, contrôleurs de gestion, responsables de la consolidation et du contrôle interne, juristes, collaborateurs de cabinets d'expertise comptable et de conseil qui préparent ou accompagnent l'élaboration d'un rapport de durabilité, ou qui répondent aux demandes de grands clients soumis à la CSRD.

Prérequis

Connaître les notions de base de la RSE et le fonctionnement d'un groupe de sociétés (société mère, filiales, consolidation) ; une première expérience d'un reporting extra-financier ou financier est recommandée.

Lire un rapport de gestion et des états financiers simples ; savoir utiliser un tableur (formules, tableaux croisés) ; disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, en 35 heures. Le fil conducteur est le Groupe Ferlane (fictif, agroalimentaire), dont l'apprenant prépare le premier rapport de durabilité : veille sur le champ, cartographie des ESRS, analyse de double matérialité, fiches indicateurs, calculs climat et taxonomie, rédaction, dossier de preuves pour l'auditeur, rétroplanning. Environ 70 % du temps est consacré à des mises en situation (études de cas, scénarios de décision, analyses d'erreurs, exercices sur fichier, simulations d'entretien, projets), le reste à des apports (vidéos, fiches) et à l'évaluation. Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial non éliminatoire ; exercices et livrables corrigés sur grille critériée ; quiz de fin de leçon ; projet de synthèse (feuille de route du premier rapport) évalué sur grille ; évaluation finale composée d'un cas pratique et d'un questionnaire. Seuil de réussite interne : 70 %.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier ; fichiers d'exercice proposés en version simplifiée ; simulations d'entretien réalisables à l'écrit. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, modalités).

Tarif de la formation

Prix : **2 770 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

7 modules, 19 leçons — durée totale 35 h.

01 Le cadre de la CSRD et son champ d'application

1. La CSRD dans le droit européen et français
2. Champ d'application et calendrier : une méthode de vérification

02 L'architecture des ESRS

1. ESRS 1 et ESRS 2 : exigences générales et informations générales
2. Normes thématiques : environnement, social, gouvernance
3. Chaîne de valeur, périmètre et horizons temporels

03 L'analyse de double matérialité

1. Double matérialité : matérialité d'impact et matérialité financière
2. Identifier les impacts, risques et opportunités
3. Évaluer, coter et documenter la matérialité

04 Collecter et fiabiliser les informations de durabilité

1. Des enjeux matériels aux points de données
2. Indicateurs climat : émissions et plan de transition
3. Indicateurs sociaux et de gouvernance
4. Contrôle interne de l'information de durabilité

05 La taxonomie européenne

1. Taxonomie européenne : éligibilité et alignement
2. Calculer et présenter les indicateurs de la taxonomie

06 Rédiger l'état de durabilité et préparer la certification

1. Rédiger l'état de durabilité dans le rapport de gestion
2. Préparer la certification des informations de durabilité

07 Piloter le projet et répondre à la chaîne de valeur

1. Gouvernance du projet et rétroplanning du rapport
2. Répondre aux demandes de la chaîne de valeur et norme volontaire
3. Projet de synthèse — la feuille de route du premier rapport